

# *Passe-Muraille*

CENTRE DES **ARTS DU CIRQUE**



## **Formation professionnelle**

*Formation technique en arts du cirque*  
**2018 - 2019**

### **1<sup>ère</sup> session**

du 7 Septembre 2018  
au 21 Décembre 2018

### **2<sup>ème</sup> session**

du 22 Février 2019  
au 16 Juin 2019



### **Passe-Muraille - Centre des Arts du Cirque**

37, rue Battant - 25000 Besançon

Tél. 03.81.83.01.08 -

[www.passe-muraille.org](http://www.passe-muraille.org) [passe.muraille.cac@gmail.com](mailto:passe.muraille.cac@gmail.com)

Siret 432 843 670 00014 APE 913 E

N° organisme de formation professionnelle : 43250172525

N° agrément Jeunesse et Éducation Populaire 25-JEP-375



# Présentation de Passe-Muraille

Passe-Muraille, c'est savoir ce que l'on fait et pourquoi, apprendre à se poser des questions et trouver des réponses, oser être soi-même au sein d'un espace sécurisant, stimulant, authentique, sensible, créatif, magique...

Apprendre à le faire au cirque pour pouvoir le faire ailleurs.

Passe-Muraille, c'est avant tout un lieu d'échanges et de rencontres, où l'expérience et l'apprentissage passent par le plaisir, l'épanouissement personnel, l'expression et le respect des individualités.

## La démarche pédagogique de Passe-Muraille

**Que ce soit sur l'ensemble d'une année de cours, sur quelques jours de stage ou sur une seule séance de découverte, les ateliers cirque de Passe-Muraille se déroulent en trois temps...**

- > Les enfants et adultes découvrent le lieu, le matériel, les règles du jeu et du travail, la sécurité, les autres.
- > Les enfants et adultes approfondissent ce qu'ils ont découvert, persévèrent dans certaines disciplines, affinent et affirment leurs choix vis-à-vis de certaines méthodes de travail.
- > Le troisième temps est orienté vers la présentation de ce que les enfants et adultes ont découvert et appris. La présentation n'est pas un spectacle. Elle permet à chacun de se "confronter" à un public choisi en préservant la spontanéité de la personne qui n'est jamais obligée de présenter.

Ces trois temps évoluent en fonction des cours et de leurs objectifs. Pour les initiés, le temps de découverte est adapté en devenant un temps de pratique globale et/ou de remise en forme.

## Les activités de Passe-Muraille

### LES PRATIQUES AMATEURS

- > Cours hebdomadaires et stages pour enfants, adolescents et adultes (débutants ou initiés).
- > Interventions avec les écoles, collèges et lycées de l'Éducation Nationale et les établissements spécialisés (publics à besoins spécifiques).

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- > Formation technique en Arts du Cirque permet en une ou deux sessions de 4 mois d'acquérir le niveau pré-requis BIAC et/ou de préparer l'entrée dans d'autres écoles de cirque, en formation préparatoire ou artistique.

### L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES COMPAGNIES ET ARTISTES DE CIRQUE

Accompagnements artistique (regard extérieur, soutien à la mise en piste...), technique (perfectionnement en technique cirque, mise à disposition de locaux d'entraînement et de matériel) et administratif (définition et suivi du projet, soutien logistique, recherche de relais en vue de l'autonomisation du projet, possibilité d'accompagnement vers une première diffusion...).

### LA DIFFUSION DE SPECTACLES

- > Organisation de scènes ouvertes.
- > Soutien à la diffusion des compagnies accueillies en accompagnement



# Présentation de la formation technique

**1<sup>ère</sup> session : du 7 Septembre 2018 au 21 Décembre 2018**

**2<sup>ème</sup> session : du 22 Février 2019 au 16 Juin 2019**

## Technique en Arts du Cirque

- Acrobatie : Acrobatie dynamique et statique.
- Équilibre : Sur objet, sur porteur, sur mains...
- Aériens : Trapèze fixe, cordes et tissus, cerceau, mat chinois...
- Jonglerie : Balles, massues, diabolo, boîtes à cigares, anneaux....
- Préparation physique, souplesse.

## Temps de pratique artistique

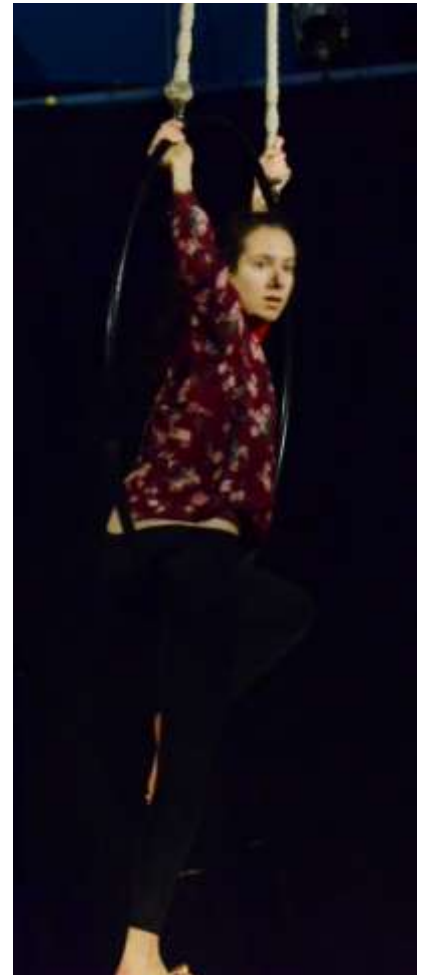
- En cours spécifique (danse...).
- En représentation lors des scènes ouvertes et autres occasions.
- En pratique cirque.

## Connaissances complémentaires

- Anatomie.
- Santé.

## Régulation

- Suivi administratif et régulation du groupe.
- Point sur la formation.
- Échanges ponctuels avec les professeurs.





# Les objectifs de la formation

- Permettre l'acquisition des bases techniques des disciplines de cirque :
  - niveau pré-requis du BIAC,
  - niveau des exigences préalables à l'entrée en BPJEPS activité du cirque,
  - préparation aux concours d'entrée dans des formations artistiques.
- Permettre de clarifier ses choix par rapport à un engagement dans le monde du cirque.
- Développer des aptitudes créatives.



# Contenu de la formation

## Cours techniques

Jonglerie / Équilibre sur objet	<b>42 h</b>
Acrobatie	<b>84 h</b>
Équilibre sur main	<b>42 h</b>
Aériens	<b>42 h</b>
Préparation physique / souplesse	<b>42 h</b>
Portés	<b>42 h</b>



## Techniques complémentaires :

Santé	<b>06 h</b>
Danse	<b>28 h</b>
Jeux de scène	<b>42 h</b>



## Pratique artistique

Répétition / spectacle (création collective de fin de formation)	<b>16 h</b>
--	-------------

## Autres

Accueil, régulation, bilan technique	<b>14 h</b>
--------------------------------------	-------------



Soit **400 H** de formation sur **14 semaines de cours**



# Informations générales

## Les modalités de la formation

### > Public concerné

Cette formation s'adresse aux adultes souhaitant développer une pratique du cirque (mono ou pluridisciplinaire) et/ou ayant la volonté de :

- passer le BIAC,
- entrer en formation BPJEPS activités du cirque,
- entrer en formation préparatoire aux grandes écoles.

### > Candidature à nous faire parvenir

- Lettre de motivation (parcours, envies),
- CV détaillé.

***Nous prendrons contact avec tous les candidats.***

### > Dates et durée de la formation

**1<sup>ère</sup> session** : du 7 septembre 2018 au 21 décembre 2018

**14 semaines de formation** (hors temps de vacances)

**2<sup>ème</sup> session** : du 22 février 2019 au 16 juin 2019

**14 semaines de formation** (hors temps de vacances)

### > Statut des stagiaires

Les stagiaires recherchent préalablement par eux-mêmes les financements de leur formation (Conseils Régionaux, Pôle Emploi, Missions Locales, Jeunesse et Sports, CAF, CRIJ...).

Passe-Muraille fait le lien avec les organismes financeurs pendant la durée de la formation. Le stagiaire aura le statut de «stagiaire en formation professionnelle».

### > Évaluations

2 temps d'évaluation technique sont prévus pendant la durée de la formation.

En fin de session, Passe-Muraille délivre une attestation de fin de formation.

### > Coût de la formation

2 500 € TTC par session

L'inscription sera effective qu'à réception d'un acompte de 250€ ou d'un engagement écrit d'un organisme financeur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement sauf cas de force majeure (sur présentation d'un justificatif). A noter qu'en cas d'acceptation dans la formation et suite à une annulation de votre part, les 250€ restent acquis à Passe-Muraille comme frais de dossiers.

### > L'équipe

- Thuc N'GUYEN, enseignant,
- Bruno SPIELMANN, enseignant,
- Ludovic GOTTIGNAUX, enseignant,
- Lorraine Molliard, administration.

Et plusieurs intervenants sur des disciplines particulières.

### > Lieux de formation

L'ensemble des cours a lieu dans les 2 salles de Passe-Muraille :

> **Salle des Cordeliers** - 37, rue Battant - 25000 BESANÇON

> **Sous chapiteau** - 2E rue du Barlot - 25000 BESANÇON

> **Salle spécialisée de l'UFR STAPS** - 31 rue de l'Épitaphe - 25000 BESANÇON